

Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

SASU Ihwa Conseil
34 Boulevard Carnot
59800 Lille

A l'associé,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du référent de mission et relatives à la période allant du 23/05/2023 au 31/12/2024, joints aux rapports de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Contexte

La SASU Ihwa Conseil a pris la qualité de société à mission en mai 2023. Un premier rapport de mission a été rédigé sur l'exercice 2023 et un second rapport a été rédigé sur l'exercice 2024. Il s'agit de la première vérification par l'organisme tiers indépendant.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification¹ :

¹ La société a pour raison d'être :
Générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le référent de mission ;
- les conclusions favorables du référent de mission sur la pertinence des objectifs ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;

Par conséquent,

- la société Ihwa Conseil respecte chacune des conditions de l'article L. 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- la société Ihwa Conseil respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- L'activité concourt directement à la mission.
- Sur la période couverte par la vérification, la référente de mission était la directrice générale de l'entité. Une référente de mission externe a été nommée en juin 2025.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du référent de mission.

Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

- Mobiliser sur les enjeux et opportunités du développement durable et de la Responsabilité sociétale,
- Accompagner les organisations à se transformer,
- Améliorer et viser l'exemplarité de ses pratiques.

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement...

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de désigner un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du référent de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du référent de mission.

Il appartient au référent de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification² (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v2).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes, et se sont déroulés d'avril 2025 à juin 2025 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons notamment mené 4 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, le référent de mission, des parties prenantes internes et externes.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

² Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du référent de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
 - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
 - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et les derniers rapports du référent de mission établis depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
 - sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.

2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
 - Nous avons apprécié si :
 - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
 - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
 - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
 - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
 - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du référent de mission ;
 - nous avons échangé avec le référent de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du référent de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
 - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
 - nous avons vérifié la présence dans les rapports du référent de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du référent de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.
 - dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du référent de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée³ sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 25/06/2025

L'Organisme Tiers Indépendant,
Aupeam

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Sabadie-Benoit", written over a horizontal line.

Marie Sabadie-Benoit
Directrice

³ L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.

Référence de l'avis : AM-IHWA-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278



RAPPORT DE MISSION #2

Avril 2025

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en janvier 2023, IHWA Conseil a été fondée autour du besoin d'agir et de contribuer, à notre échelle, à construire une société plus juste et plus durable.

Si chacun doit être acteur de cette transition, nous portons la conviction que le monde économique et les entreprises, quelles que soient leur taille et leurs activités, ont un rôle majeur à jouer et qu'il nous faut aller au-delà des initiatives et bonnes pratiques (aussi pertinentes soient elles !) et engager des changements profonds.

Agence de conseil en stratégie RSE

IHWA Conseil propose des solutions sur mesure pour accompagner les organisations à intégrer les enjeux du développement durable au cœur de leurs stratégies et de leurs pratiques.



S'ENGAGER

Mesurer votre impact et définir vos engagements RSE

DEPLOYER

Piloter votre stratégie et accompagner le changement

MOBILISER

Sensibiliser et former vos équipes et vos parties prenantes

COMMUNIQUER

Rendre compte, valoriser vos engagements et progresser



IHWA CONSEIL

#Raison d'être #Société à mission #Stratégie RSE # Feuille de route RSE #Label RSE #ISO 26000 #ODD #BCORP #AFNOR ENGAGE RSE # Politique environnementale #ISO 14001 #Fresque du climat #Atelier 2 Tonnes #CSRD #Rapport de durabilité #Mécénat #Matrice de matérialité

NOS VALEURS

Compétence et expertise

Nous mettons à la disposition de nos clients une équipe de consultants et un écosystème de partenaires disposant de compétences et expertises variées.

Nos méthodes de travail s'appuient sur des référentiels (ISO 26000, ODD, B CORP...) et des méthodologies éprouvées pour garantir le déploiement de vos projets.

Ecoute et co-construction

Nous utilisons les outils de facilitation et de l'intelligence collective pour sensibiliser, inspirer, analyser, trouver des solutions, prioriser, ... et faciliter le passage à l'action.

Entretiens individuels, ateliers collectifs, ... nous consultons vos équipes et parties prenantes et trouvons avec vous le juste équilibre entre écoute active et travail en comité resserré.

Engagement et efficacité

Nous personnalisons notre approche et adaptons nos méthodologies pour répondre au mieux à votre contexte et vous aider à atteindre vos objectifs.

Nous visons un haut niveau de satisfaction de nos clients et nous mesurons l'impact de nos missions dans une logique de progrès continu.

Expérience et innovation

Nous améliorons en continu nos outils et méthodes par le retour d'expérience et la recherche continue d'innovation.

Considérant IHWA Conseil comme un laboratoire, nous expérimentons et mettons en œuvre les solutions que nous proposons.

NOTRE EQUIPE



JULIEN PEZZETA, Président

Ingénieur en agriculture spécialisé en Environnement, Julien a co-fondé et dirige depuis plus de 20 ans des sociétés de développement de projets éoliens et solaires. Investisseur averti et souhaitant donner du sens à ses investissements, il décide en 2023 de créer IHWA Conseil et de monter une équipe dédiée à l'accompagnement des entreprises sur la RSE.



JULIE D'HONDT, Directrice Conseil

Après 15 ans d'expérience en RSE acquise en entreprise, Julie a rejoint l'aventure IHWA Conseil dès sa création pour se mettre au service des entreprises qui souhaitent accélérer leur transition sociale et environnementale.

Ses sujets de prédilection : #Accompagnement du changement #RSE #Certification B CORP #Management environnemental #Mécénat #Fresqueuse

NOS CLIENTS

IHWA Conseil s'adresse à toutes les organisations qui s'engagent : les entreprises de toutes tailles (start up, TPE, PME, ETI) et de tous secteurs d'activité, les collectivités, réseaux d'entreprises, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, ... essentiellement en Région Hauts-de-France.

ILS NOUS FONT CONFIANCE



IHWA CONSEIL

NOTRE OFFRE

En 2024, IHWA Conseil a fait évoluer son offre de service pour répondre aux attentes et besoins diversifiés de ses clients.

Les nouvelles offres :

- Atelier Adaptation au Changement Climatique
- Atelier Entreprendre pour le vivant
- Accompagnement EcoVadis
- Obtention du label Engagé RSE et Positive Company
- Formation et accompagnement CSRD

Nos prestations

FORMATION

ATELIERS

- **RSE et ODD** Objectifs de Développement Durable
- **Enjeux climatique**
(Fresque, atelier 2tonnes, Ateliers de l'Adaptation au changement climatique, ...)
- **Biodiversité** :
Entreprendre pour le vivant

Séminaire sur-mesure

CONSEIL

STRATEGIE RSE

- Diagnostic RSE
- Matérialité et stratégie RSE
- Feuille de route RSE

CSRD

- Formation
- Accompagnement CSRD

LABEL RSE

- B CORP
- EcoVadis
- Engagé RSE
- Positive Company

SOCIETE à MISSION

- Raison d'être, Mission
- Rapport de mission

MISSION ET RAISON D'ETRE

Agence de conseil engagée, IHWA Conseil a adopté, dès sa création en 2023, la qualité de société à mission et s'est dotée d'une raison d'être :

FACILITER ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ORGANISATIONS

#1 Mobiliser sur les enjeux du développement durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Parce qu'il n'est pas de changement sans implication des femmes et des hommes, nous guidons dans la compréhension des enjeux sociétaux et sensibilisons vos équipes et vos parties prenantes sur les enjeux du développement durable et de la transition sociale et environnementale.

#2 Accompagner la transformation des organisations

Parce que les freins au déploiement de la RSE en entreprise sont nombreux (manque de temps, difficulté à mesurer le retour sur investissement, diversité des sujets à traiter ...), nous vous apportons des outils et des méthodes pour faciliter le déploiement et le pilotage de vos engagements et créer un impact durable sur la société et l'environnement.

#3 Améliorer et viser l'exemplarité de nos pratiques sociales et environnementales

Parce que nous avons à cœur d'avoir un impact positif à travers notre mission, nous appliquons en interne des normes sociales et environnementales élevées et nous inscrivons dans une démarche de progrès continu.

GOUVERNANCE DE LA MISSION

Qu'est-ce qu'une Société à mission ?

Introduite par la loi PACTE en 2019, la « société à mission » est une qualité attribuée aux sociétés qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte.

Au-delà de la seule recherche du profit, la société à mission se donne pour objectif de contribuer positivement à la société et/ou à l'environnement.

Toute société, quelle que soit sa forme, peut adopter volontairement la qualité de « société à mission », sous réserve qu'elle respecte cinq conditions :

- ▶ Définir une raison d'être
- ▶ Formaliser un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité
- ▶ Mettre en place un comité de mission, chargé de suivre l'exécution de la mission
- ▶ Désigner un Organisme Tiers Indépendant (OTI) pour vérifier l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux
- ▶ Inscrire la mission et les modalités de contrôle dans les statuts de la société.

Gouvernance de la mission

Le Président d'IHWA Conseil construit et définit la vision d'IHWA Conseil. Il valide les orientations stratégiques d'IHWA Conseil, évalue la performance sociale, économique et environnementale et fédère l'équipe d'IHWA Conseil autour de la raison d'être et de la mission.

La Directrice d'IHWA Conseil est chargée de définir et de déployer les engagements pris dans le cadre de la Mission et assure le rôle de Référent de mission.

#1 MOBILISER SUR LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RSE

Objectif OPERATIONNEL	Indicateur	Résultat 2023	Cible 2024	Résultat 2024	
Partager des décryptages et donner des clés de compréhension sur les enjeux et outils de la RSE	Nombre de contenus publiés portant sur des décryptages, de la veille, des bonnes pratiques RSE, ...	11	25	26	Objectif atteint
Sensibiliser et former pour guider dans la compréhension des enjeux sociétaux	Nb de professionnels sensibilisés	154	150	272	Objectif dépassé
	Note de satisfaction sur l'atelier / la formation	N/A	4/5	4,8	Objectif Atteint
Agir en partenariat avec notre écosystème pour promouvoir l'engagement sociétal des organisations	Nb d'actions partenariales visant à donner des clés de compréhension, inspirer et susciter le passage à l'action	NA	2	3	Objectif Atteint

Actions & Réalisations 2024

- Déploiement du site web www.ihwa.fr intégrant une page BLOG
- Rédaction d'articles de décryptage sur le site web et le réseau social LinkedIn et notamment d'une veille RSE le 4^{ème} trimestre 2024
- Cap des 1 000 abonnés franchi sur la page LinkedIn d'IHWA
- Catalogue de formation et de sensibilisation intégrant de nouvelles offres sur l'adaptation au changement climatique et sur la biodiversité, ainsi qu'un module de formation à la CSRD
- Contribution à l'organisation de la B CORP Party 2024
- Intervention sur la raison d'être transformative auprès des Lauréats du Réseau Côte d'Opale Entreprendre Côte d'Opale
- Intervention sur la RSE lors du salon des entreprises durables organisé par Coudekerque Entreprendre en 2024

#2 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

Objectif OPERATIONNEL	Indicateur	Résultat 2023	Cible 2024	Résultat 2024	
Proposer des outils et méthodes pour aider nos clients à définir et déployer leur stratégie RSE	% missions dédiées à du conseil stratégique	67%	60%	63%	Objectif atteint
	% de missions impliquant une consultation des parties prenantes externes	NA	30%	66%	Objectif dépassé
Impliquer les parties prenantes internes et externes dans une logique de co-construction	% de missions impliquant des Dirigeants et/ou membres du Comité de Direction ou équivalent	NA	50%	83%	Objectif dépassé

Actions & Réalisations 2024

- Déploiement d'une nouvelle offre d'accompagnement à la notation EcoVadis
- Référencement POSITIVE PARTNER par Positive Company et développement d'une offre d'accompagnement à ce label
- Déploiement d'une offre d'accompagnement au label Engagé RSE d'AFNOR Certification – Référencement en cours
- Formation à la CSRD et déploiement d'une offre de formation aux enjeux et exigences de la CSRD, d'accompagnement à la réalisation d'une analyse de double matérialité, à l'analyse d'écarts
- Déploiement d'un module de sensibilisation aux limites planétaires et à la théorie du DONUT proposé dans le cadre des missions de diagnostic et d'élaboration de politique et feuille de route RSE

#3 AMELIORER ET VISER L'EXEMPLARITE DE NOS PRATIQUES

<i>Objectif OPERATIONNEL</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Résultat 2023</i>	<i>Cible 2024</i>	<i>Résultat 2024</i>	<i>Atteinte de l'objectif</i>
Réaliser une mesure de notre impact global	Impact score	NA	> 60	77	Objectif dépassé
Développer notre expertise et améliorer en continu nos pratiques	Nb de jours de formation, temps dédié à la veille et à l'enrichissement de nos méthodes	12	12	15	Objectif atteint
Mesurer notre empreinte carbone	Bilan carbone	NA	Réalisé	Réalisé	Objectif atteint
Créer un environnement de travail inclusif et favorisant le bien-être des salariés	Note de satisfaction des collaborateurs	NA	80%	100%	Objectif atteint

Actions & Réalisations 2024

- Formalisation du code d'éthique d'IHWA Conseil, des pratiques visant à protéger les données personnelles de nos clients
- Mise en place d'un questionnaire d'évaluation RSE de nos fournisseurs
- Réalisation du Bilan carbone sur les scopes 1, 2 et 3
- Création d'un questionnaire de satisfaction à destination des salariés
- Sensibilisation aux enjeux de la diversité et formalisation des engagements en matière d'égalité, de diversité ainsi que du dispositif d'alerte

FOCUS SUR NOTRE IMPACT SCORE

Co-construit par 30 réseaux d'entreprises engagées dont le Mouvement Impact France, l'Impact score permet à toute entreprise ou organisme de s'auto-évaluer rapidement sur son impact social et écologique à 360°.

L'impact score est construit autour de 3 piliers :

- La limitation des impacts négatifs
- Le partage de la valeur et de la valeur,
- La stratégie à impact positif.

IHWA conseil a évalué son impact et obtenu la note de 77/100 points.



Un score qui positionne IHWA Conseil dans le :

- Top 10% de la Région Hauts-de-France
- Top 10% des entreprises sur le secteur Services aux Entreprises
- Top 6% des organisations de moins de 3 ans et ayant l'intention d'avoir au moins deux salariés.

Ce score valorise les efforts déjà réalisés et notamment :

- L'écosystème à impact
- L'engagement pour les Objectifs de Développement Durable
- Statuts, agréments, label et certifications

Il permet également d'identifier les sujets sur lesquels nous avons encore à progresser, et notamment :

- La biodiversité et utilisation des ressources naturelles
- Inclusion des travailleurs éloignés de l'emploi
- Placements financiers responsables.

AVIS DU REFERENT DE MISSION

#1 MOBILISER SUR LES ENJEUX DU DD ET DE LA RSE

Les objectifs et cibles de l'année 2024 ont été atteints voire dépassés. L'enjeu pour les années à venir sera maintenir ce niveau de performance en termes de nombre de personnes sensibilisées dans un contexte global de repli et de backlash écologique pour les entreprises.

#2 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

Pour aller plus loin et faciliter le passage à l'action des entreprises accompagnées, il pourrait être envisagé de mettre à disposition des clients des exemples de bonnes pratiques ou des ressources en lien avec les recommandations.

Face aux faibles remontées d'information sur les enquêtes de satisfaction envoyées en fin de mission par mail, il pourrait être intéressant d'expérimenter un dispositif d'échange à froid 6 à 8 mois après la clôture de la mission afin de mesurer les impacts de l'accompagnement.

#3 AMELIORER ET VISER L'EXEMPLARITE DE NOS PRATIQUES

L'évolution des standards B CORP imposera une formation et une refonte du dispositif d'accompagnement à l'obtention du label. Par ailleurs, le référencement auprès d'EcoVadis pourrait peut-être être pertinent pour conforter l'expertise, à l'instar du référencement par Positive Company et par AFNOR pour le label Engagé RSE.



RAPPORT DE MISSION #1

Avril 2024

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en janvier 2023, IHWA Conseil a été fondée autour du besoin d'agir et de contribuer, à notre échelle, à construire une société plus juste et plus durable.

Si chacun doit être acteur de cette transition, nous portons la conviction que le monde économique et les entreprises, quelles que soient leur taille et leurs activités, ont un rôle majeur à jouer et qu'il nous faut aller au-delà des initiatives et bonnes pratiques (aussi pertinentes soient elles !) et engager des changements profonds.

Agence de conseil en stratégie RSE

IHWA Conseil propose des solutions sur mesure pour accompagner les organisations à intégrer les enjeux du développement durable au cœur de leurs stratégies et de leurs pratiques.



S'ENGAGER

Mesurer votre impact et définir vos engagements RSE

DEPLOYER

Piloter votre stratégie et accompagner le changement

MOBILISER

Sensibiliser et former vos équipes et vos parties prenantes

COMMUNIQUER

Rendre compte, valoriser vos engagements et progresser



IHWA CONSEIL

#Raison d'être #Société à mission #Stratégie RSE # Feuille de route RSE #Label RSE #ISO 26000 #ODD #BCORP #AFNOR ENGAGE RSE # Politique environnementale #ISO 14001 #Fresque du climat #Atelier 2 Tonnes #CSRD #Rapport de durabilité #Mécénat #Matrice de matérialité

NOS VALEURS

Compétence et expertise

Nous mettons à la disposition de nos clients une équipe de consultants et un écosystème de partenaires disposant de compétences et expertises variées.

Nos méthodes de travail s'appuient sur des référentiels (ISO 26000, ODD, B CORP...) et des méthodologies éprouvées pour garantir le déploiement de vos projets.

Ecoute et co-construction

Nous utilisons les outils de facilitation et de l'intelligence collective pour sensibiliser, inspirer, analyser, trouver des solutions, prioriser, ... et faciliter le passage à l'action.

Entretiens individuels, ateliers collectifs, ... nous consultons vos équipes et parties prenantes et trouvons avec vous le juste équilibre entre écoute active et travail en comité resserré.

Engagement et efficacité

Nous personnalisons notre approche et adaptons nos méthodologies pour répondre au mieux à votre contexte et vous aider à atteindre vos objectifs.

Nous visons un haut niveau de satisfaction de nos clients et nous mesurons l'impact de nos missions dans une logique de progrès continu.

Expérience et innovation

Nous améliorons en continu nos outils et méthodes par le retour d'expérience et la recherche continue d'innovation.

Considérant IHWA Conseil comme un laboratoire, nous expérimentons et mettons en œuvre les solutions que nous proposons.

NOTRE EQUIPE



JULIEN PEZZETA, Président

Ingénieur en agriculture spécialisé en Environnement, Julien a co-fondé et dirige depuis plus de 20 ans des sociétés de développement de projets éoliens et solaires. Investisseur averti et souhaitant donner du sens à ses investissements, il décide en 2023 de créer IHWA Conseil et de monter une équipe dédiée à l'accompagnement des entreprises sur la RSE.



JULIE D'HONDT, Directrice Conseil

Après 15 ans d'expérience en RSE acquise en entreprise, Julie a rejoint l'aventure IHWA Conseil dès sa création pour se mettre au service des entreprises qui souhaitent accélérer leur transition sociale et environnementale.

Ses sujets de prédilection : #Accompagnement du changement #RSE #Certification B CORP #Management environnemental #Mécénat #Fresqueuse

NOS CLIENTS

IHWA Conseil s'adresse à toutes les organisations qui s'engagent : les entreprises de toutes tailles (start up, TPE, PME, ETI) et de tous secteurs d'activité, les collectivités, réseaux d'entreprises, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, ... essentiellement en Région Hauts-de-France.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

IMMOBILIER



ESS



SANTE



SERVICES AUX ENTREPRISES



INDUSTRIE



SERVICES FINANCIERS



MOBILIER et AMEUBLEMENT



ENERGIES RENOUVELABLES



MISSION ET RAISON D'ETRE



#1 Mobiliser sur les enjeux du développement durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Parce qu'il n'est pas de changement sans implication des femmes et des hommes, nous guidons dans la compréhension des enjeux sociétaux et sensibilisons vos équipes et vos parties prenantes sur les enjeux du développement durable et de la transition sociale et environnementale.

#2 Accompagner la transformation des organisations

Parce que les freins au déploiement de la RSE en entreprise sont nombreux (manque de temps, difficulté à mesurer le retour sur investissement, diversité des sujets à traiter ...), nous vous apportons des outils et des méthodes pour faciliter le déploiement et le pilotage de vos engagements et créer un impact durable sur la société et l'environnement.

#3 Améliorer et viser l'exemplarité de nos pratiques sociales et environnementales

Parce que nous avons à cœur d'avoir un impact positif à travers notre mission, nous appliquons en interne des normes sociales et environnementales élevées et nous inscrivons dans une démarche de progrès continu.

GOUVERNANCE DE LA MISSION

Qu'est-ce qu'une Société à mission ?

Introduite par la loi PACTE en 2019, la « société à mission » est une qualité attribuée aux sociétés qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte.

Au-delà de la seule recherche du profit, la société à mission se donne pour objectif de contribuer positivement à la société et/ou à l'environnement.

Toute société, quelle que soit sa forme, peut adopter volontairement la qualité de « société à mission », sous réserve qu'elle respecte cinq conditions :

- ▶ Définir une raison d'être
- ▶ Formaliser un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité
- ▶ Mettre en place un comité de mission, chargé de suivre l'exécution de la mission
- ▶ Désigner un Organisme Tiers Indépendant (OTI) pour vérifier l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux
- ▶ Inscrire la mission et les modalités de contrôle dans les statuts de la société.

Gouvernance de la mission

Le Président d'IHWA Conseil construit et définit la vision d'IHWA Conseil. Il valide les orientations stratégiques d'IHWA Conseil, évalue la performance sociale, économique et environnementale et fédère l'équipe d'IHWA Conseil autour de la raison d'être et de la mission.

La Directrice d'IHWA Conseil est chargée de définir et de déployer les engagements pris dans le cadre de la Mission et assure le rôle de Référent de mission.

#1 MOBILISER SUR LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RSE

Guider dans la compréhension des enjeux sociétaux

- Création d'une offre de prestation dédiée à la sensibilisation aux enjeux climatiques : Fresque du climat, Atelier 2tonnes
- Conception d'un module de sensibilisation aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Décryptages et rédactions de contenus sur la RSE et le DD sur LinkedIn
- Animation de fresques et d'ateliers 2tonnes en pro-bono pour le grand public

Indicateurs d'impact 2023

- 11 articles de veille et de décryptage RSE sur la page LinkedIn IHWA
- 154 professionnels sensibilisés dont 67 Dirigeants
- 38 h de sensibilisation au changement climatique (19% du CA)
- 14 h de sensibilisation à la RSE et aux ODD (14% du CA)
- 30 professionnels dont 30% de Dirigeants sensibilisés aux ODD



Agir en partenariat pour promouvoir l'engagement sociétal des entreprises

- Co-écriture avec **OULALA!** d'un livre blanc sur les enjeux de la communication responsable.
- Co-organisation de la B CORP Party, en partenariat avec la **Communauté B CORP Hauts-de-France**
- Adhésion à **Réseau Alliances** en 2023
- Référencement par la **MEL** pour accompagner la transformation durable des organisations
- Partenariat avec **DELPHIS** et participation à un jury organisé dans le cadre d'une formation certifiante
- Membre de la communauté des animateurs pro 2tonnes

#2 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

Proposer des outils et méthodes pour aider nos clients à définir et déployer leur stratégie RSE

- Développement d'un outil de diagnostic RSE
- Création d'une méthode d'accompagnement à la définition d'une raison d'être alignée avec les enjeux de durabilité
- Création d'une offre pour guider à la transformation en société à mission
- Développement d'une prestation d'accompagnement à la certification B CORP

Indicateurs d'impact 2023



- 8 missions d'accompagnement à la transformation
- 67% du CA générés par des missions de transformation

Impliquer les parties prenantes internes et externes dans une logique de co-construction

- Proposition dans les offres d'accompagnement d'ateliers de facilitation et de co-construction avec les équipes internes
- Développement de questionnaires et trames d'entretien de consultation des parties prenantes

Indicateurs d'impact 2023



- 100% des missions ont impliqué les Dirigeants de l'entreprise
- 33% des missions ont interrogé les parties prenantes externes

Evaluer l'impact de nos missions d'accompagnement



- 50% des missions ont abouti à une évolution des statuts de l'entreprise intégrant la prise en considération d'enjeux RSE
- Sensibilisation RSE : 100% des participants déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances et mieux comprendre les leviers d'actions
- Sensibilisation climat : 98% déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances et 100% se sentent motivés pour passer à l'action
- 100% de recommandation d'IHWA Conseil sur les missions d'accompagnement stratégique

#3 AMELIORER ET VISER L'EXEMPLARITE DE NOS PRATIQUES

Nous engager dans une démarche B CORP

- Mesure d'impact selon le B Impact Assessment

Développer notre expertise

- Adhésion au programme B Leaders, programme de formation continue proposé par B LAB France
- Formation à l'animation pro de la Fresque du climat, de l'atelier 2tonnes, des ateliers de l'adaptation au changement climatique
- Participation régulière à des webinaires, salons, forums sur les sujets de la transition (Sommet de l'Impact 2023, Université de l'économie de demain 2023, Green Business Forum, ...)

Indicateurs d'impact 2023



- Obtention du statut B CORP Pending
- 19 jours consacrés à la formation et à la veille

AVIS DU REFERENT DE MISSION

Gouvernance de la mission :

La première année a permis de poser les fondations d'IHWA Conseil et de sa stratégie d'impact, de formuler une raison d'être, de définir des engagements sociaux et environnementaux, de commencer à bâtir une feuille de route.

Il pourrait être intéressant d'organiser des réunions de suivi périodique sur la réalisation des objectifs de mission et de prévoir, avec le développement de l'activité et de l'effectif, de distinguer les rôles de manager de mission et de référent de mission.

Compte-tenu de la première année d'existence de la société, l'atteinte des objectifs opérationnels était essentiellement mesurée au moyen d'indicateurs qualitatifs. Il serait intéressant de construire un nouveau modèle de mission pour 2024 et de mettre en place des cibles et indicateurs quantitatifs dès que cela est possible et pertinent.

#1 MOBILISER SUR LES ENJEUX DU DD ET DE LA RSE

Pour aller plus loin, il pourrait être intéressant de diversifier et de compléter l'offre de prestation de sensibilisation aux sujets de la RSE et de proposer, dès lors que cela est pertinent, un module de sensibilisation aux enjeux de durabilité dans les prestations de conseil stratégique.

#2 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

Pour aller plus loin et faciliter le passage à l'action des entreprises accompagnées, il pourrait être envisagé de mettre à disposition des clients des exemples de bonnes pratiques ou des ressources en lien avec les recommandations.

#3 AMELIORER ET VISER L'EXEMPLARITE DE NOS PRATIQUES

Au-delà de l'obtention de la certification B CORP, il pourrait être pertinent de définir des objectifs opérationnels liés à la démarche de responsabilité sociétale d'IHWA Conseil.